



# L'Info Galarguaise

## Édito

Cet automne a été celui de la reprise dans tous les domaines, les écoles, les activités associatives, la bibliothèque...il a aussi été marqué par une rencontre avec la population qui symbolise une évolution dans la gouvernance au sein de la municipalité.

En effet, septembre a été le mois de la concertation, avec une réunion publique, où les projets de la commune ont été présentés et expliqués par la municipalité et bien accueillis par l'assistance.

On y a entendu parler du projet d'Aménagement du Pôle Sportif et de Loisirs (APSL) et des équipements de sécurité à venir sur la RD1 (ces derniers font l'objet d'une présentation dans le présent bulletin), mais aussi de l'acquisition foncière de l'espace devant la Mairie (présentation dans un prochain numéro).

Octobre a également vu la montée en puissance des activités associatives qui connaissent toutes un regain de participation. Et les premiers lotos de l'automne sont là, en attendant l'arrivée des fêtes de fin d'année.

La désormais « traditionnelle » course de la Pène, pilotée par l'ASCG, s'organise pour le 18 décembre et, nouveauté 2017, elle s'enrichit d'une marche nordique qui va probablement inciter d'autres Galarguais à s'investir dans la vie sociétale de notre commune.

Nous poursuivons enfin notre plan d'actions pour 2017 et les années suivantes : bien évidemment, vous serez informés régulièrement de l'avancement de ces projets qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie et au rayonnement de notre village.

En attendant, je vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année et de terminer 2016 dans la joie et le partage.

Denis DEVRIENDT  
Maire de Galargues



## Vos élus et la CCPL

Depuis leur élection, vos élus galarguais participent aux différentes commissions de la CCPL, afin d'être acteurs de cette intercommunalité de proximité.

Ainsi, M. le Maire est présent chaque semaine à la réunion de bureau des maires, les adjoints et conseillers aux commissions suivantes: traitement des déchets, plan zéro phyto, Schéma de cohérence territoriale (SCOT), Agenda 21, médiathèque intercommunale, culture....

La CCPL c'est à la fois des actions pour notre quotidien et la construction de notre territoire pour demain.

Rendez-vous dans la prochaine Info Galarguaise pour un dossier spécial « Ma commune et la CCPL. »

## AGENDA

**18 décembre 2016**

**La montée de la Pène  
Marche nordique & course**

**6 janvier 2017  
à 19h**

**Voeux à la population**

**29 janvier 2017  
à midi**

**Repas des aînés**



### Accueil des nouveaux galarquois et 2e édition du Forum des associations



Dès 9h30, le dimanche 11 septembre, une dizaine de familles a été accueillie par les élus en salle du Conseil municipal. Après un café et des viennoiseries, M. le Maire Denis DEVRIENDT a présenté la commune, ses projets et ses services.

Beaucoup d'échanges ont eu lieu permettant à chacun de faire connaissance et de répondre à diverses questions.

Les nouveaux arrivants qui le souhaitent ont pu se diriger vers la bibliothèque municipale, où Jean-Claude JAUBERT (bibliothécaire bénévole), accompagné de Christine BARNIER, leur ont présenté : les locaux, l'organisation de la bibliothèque, son mode de fonctionnement, la liaison avec le réseau des bibliothèques intercommunales de la CCPL, les animations...

Beaucoup en ont profité pour s'inscrire, et mieux s'informer.

Ensuite tous ont été invités à aller à la rencontre des associations présentes pour le Forum des associations qui se tenait dans la salle communale.

Pour cette seconde édition de cette manifestation, dix associations sur la quinzaine de la commune étaient présentes. Toutes avaient préparé des stands bien garnis qui ont permis aux galarquois d'échanger et trouver leurs activités pour l'année.

Nous remercions les acteurs de ces associations qui permettent à notre commune de vivre. Ainsi nous pouvons découvrir plusieurs activités qui peuvent parfois déboucher sur des grandes carrières ou tout simplement permettre à chacun d'entre nous de se détendre et de rencontrer d'autres habitants de la commune.



Les associations présentes étaient les suivantes : la Bibliothèque, Les Petits Galutins, Le Petit Train de la Danse, l'ADMR, Vins d'Elles, A Terre d'Ailes, Epaul'Art, Association des Ecoliers de Fontbonne, CCFF, l'ASCG.

### La réunion publique clôture la matinée du 11 septembre

Plusieurs sujets ont été présentés par M. le Maire et les adjoints de la commune, entourés des membres du conseil municipal :

- aménagement du stade en un pôle sportif et de loisirs (APLS) dédié à tous: city stade, tennis, jeu de boules, parvis pour les festivités, parking... (se reporter à l'article...)
- devenir de l'ancienne poste et de la Bonne nouvelle avec la réhabilitation des locaux, le maintien du point Poste avec en filigrane le souci de permettre aux Galarquois de bénéficier de services de proximité.



- projet foncier "LOUS CROZES" face à la mairie
- sécurisation de la RD1 avec les avancées des discussions avec le Conseil Départemental et le projet en cours d'élaboration par le bureau d'étude Lunélois : MEDIAE. Les premiers travaux connexes à la sécurisation de la traversée du village pourraient débuter en 2017 par la mise en place d'un plateau traversant au droit de la cave coopérative et la création d'une chicane entre ce plateau et la route du Moulin (se reporter à l'article...).
- travaux, entretien du village (curage de la station d'épuration).
- communication et vie associative. Présentation de certains projets en cours de réflexion notamment la nouvelle formule concernant la journée des artistes.

Les soixante dix personnes présentes à cette réunion ont pu prendre la parole et dans un libre échange de questions/réponses exprimer leurs avis et ressentis par rapport à la finalité de ces différents projets avant de se retrouver autour d'un buffet convivial et animé d'avis divers.



### Quel est donc ce nom barbare ?

#### Aménagement d'un Pôle Sportif et de Loisirs (APSL)

La commune va réaliser, dans les mois qui viennent, des travaux d'aménagement de l'espace municipal sur le terrain délaissé dit de « l'ancien Stade », au-devant des écoles, pour en faire un Pôle Sportif et de Loisirs.

Cet espace est une réelle opportunité pour la commune d'aménager différents lieux de rencontre pour toutes les générations du village.

#### Objectifs :

- Revitaliser le centre du village autour d'un lieu de vie et de rencontre
- Structurer le bien vivre ensemble par une offre de services publics dédiée aux différentes générations de la commune.
- Offrir un équipement sportif et de loisirs actuellement inexistant au nord du territoire de la CCPL, pour les habitants de la commune.

#### Ses atouts :

Ce projet est à proximité immédiate de nos équipements publics (mairie / école primaire / foyer / aire de jeux / réserve foncière) ou intercommunaux (école maternelle / cantine / garderie) et lui confère son caractère de centralité.



#### Délais :

Un appel d'offre dès le début d'année et des travaux sur l'année 2017.

#### Financement :

Avec l'appui de subventions de différentes institutions (en cours d'instruction), et grâce à la commercialisation de 3 parcelles, cet équipement public n'alourdira pas la charge de la commune et se fera sans avoir besoin de solliciter le contribuable.

#### Le projet :

Des aménagements avec :

- La réhabilitation de l'espace rencontre (parvis)
- La création d'un terrain de pétanque
- La création d'un city-stade
- Le déplacement de l'ancien tennis
- La création de parkings attenants (notamment pour délester le stationnement sur la RD1)
- Des espaces verts en nombre important comportant des arbres fruitiers.
- La création de trois parcelles pavillonnaires le long du chemin des Clapasses

Mais aussi :

- Un bouclage du réseau d'eau potable vers le chemin des lavandières, via la rue des écoles
- Un nouveau réseau pour le réseau d'assainissement qui empruntera le même chemin
- La création d'une borne incendie à proximité
- L'enfouissement partiel des réseaux secs chemin des Clapasses
- Un éclairage public en adéquation avec les nouveaux espaces
- Le recalibrage des voies de dessertes et leur qualification dans le domaine public.

Parvis

Accès écoles

Terrain de tennis

Terrains de pétanque

City-stade  
Sol en pelouse synthétique  
Panier de basket et piste de course à l'extérieur



## Des aménagements sur la RD1 côté Buzignargues

La dangerosité de la Route Départementale n°1 traversant notre commune ne fait plus de doute pour qui que ce soit, tant pour les habitants du village qui la côtoient et l'empruntent tous les jours, que les services du département qui au travers d'une étude, menée par leurs services au printemps 2016, met en évidence la nécessité de réaliser des dispositifs dissuasifs contre la vitesse dans l'agglomération.

Ce programme est important, ambitieux et oblige, de fait, une programmation en plusieurs phases.

C'est dans cet esprit que sur la portion de voie à l'entrée de la commune, côté Buzignargues, le tapis d'enrobé vient d'être remis à neuf, un peu soudainement, par le Conseil départemental et constitue ainsi la première étape de notre objectif de requalification de la traversée de la commune.

Mais la vitesse n'a pas été réduite pour autant et la dangerosité est toujours d'actualité.

C'est pourquoi la municipalité de Galargues a demandé, au département, que soit réalisée une première séquence d'aménagements imaginée dans cette étude, à savoir la création d'un plateau traversant et d'une écluse (plans joints, extraits de l'étude).

Ces premiers équipements devraient voir le jour au printemps 2017.



## Les principales décisions du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunit régulièrement pour traiter les sujets de la vie de notre village : **Conseil Municipal du 18 octobre 2016**

### - Lancement de la procédure de création d'un Plan Communal de Sauvegarde

Outil conçu à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, il a pour objectif de planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires : information préventive et protection de la population. Il est prévu une création de ce plan pour l'été 2017.

### - Présentation de différents rapports d'activités :

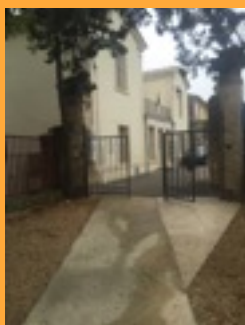
- rapport de l'exercice 2015 de la CCPL par Denis DEVRIENDT

- rapport de l'exercice 2015 du Syndicat mixte Garrigues Campagne pour la compétence eau potable par Thomas QUINET.

### - Validation du choix de projet des bâtiments : Bonne Nouvelle - La Poste

En commission du 11 octobre 2016, il a été choisi de suspendre la mise en location du commerce de « La Bonne Nouvelle », dans l'attente de finaliser une organisation adaptée à une exploitation pérenne du commerce (projet mutualisé avec le logement de La Poste).

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus du Conseil Municipal sur le site internet de la Commune [www.galargues.fr](http://www.galargues.fr)



### Passes de la Bénovie côté Buzignargues

Merci pour la restauration des passes de Bénovie, du côté du moulin à huile, avant les grosses pluies d'octobre. Vingt passes réajustées, nivelées, remplacées. La Bénovie sera franchie sans risques, à pied, plus aisément.

### Travaux d'entretien du patrimoine communal

Les personnes à mobilité réduite peuvent aujourd'hui accéder à la bibliothèque et au local informatique grâce à l'aménagement conçu à cet effet par nos agents techniques.

L'ancien toril a revêtu un nouveau portail fabriqué et installé par les employés.

Merci pour leur travail et à tous ceux qui le respectent.



## Inauguration du Local de la chasse



C'est en présence de M. Jean-Pierre GAILLARD, président de la fédération des chasseurs de l'Hérault, de M. le Maire Denis DEVRIENDT et des élus que les chasseurs galarguais ont inauguré le local de chasse.

M. Christian TORRENT, président de la chasse de GALARGUES ainsi que M. Jean Paul FIESCHI, responsable grand gibier ont tous deux remercié les bénévoles chasseurs et non chasseurs pour leurs travaux et la mairie de sa confiance.

Un apéritif dînatoire a clôturé la soirée dans une ambiance conviviale.



## Les Actus de votre Bibliothèque : création d'un club de lecture

**Le lundi 7 novembre**, à 18h30, a eu lieu à la bibliothèque municipale de Galargues, le 1<sup>er</sup> rendez-vous du « club de lecture ».

Un groupe de 7 lecteurs, s'est trouvé réuni pour échanger autour des livres.

Tout d'abord : échanges sur la forme à donner aux prochaines rencontres, choix du rythme, du jour, et de l'horaire. Les personnes présentes souhaitent la même reconduction, chaque 8 semaines, 5 ou 6 fois par an. Mais, il ne faudrait pas oublier ceux qui ne sont pas venus, ce lundi, à cause de la nuit : crainte pour sortir ou difficultés pour conduire, ou pas libres ce jour là, ou à cet horaire là. Ensuite échanges sur le contenu pour les prochains rendez-vous : par thèmes, par auteurs ou livres.

Enfin, rapidement, nous avons plongé dans le cœur du sujet : nos lectures et leurs auteurs. Ont été à l'honneur ce soir là : **Un secret** de Philippe Grimbert, **Vernon Subutex** de Despentès, **Le secret des diamants** de Roberts, **Oscar et la dame rose** d'Emmanuel Schmitt, **Illettré** de Ladjali, **Profession du père** de Sorj Chalandon, et **Petit Piment** d'Alain Manbankou (infos transmises par email/car lectrice absente).

Pour le prochain rendez-vous, a été proposé le thème du livre policier : soit un livre choix personnel, soit un ou plusieurs livres sur les 7 proposés par le réseau intercommunal : festival Du rouge au livre, Rencontres polar et vins. Prix des lecteurs/infos à la bibliothèque de Galargues, ou sur le site de la commune [www.galargues.fr](http://www.galargues.fr)

Nous sommes repartis avec une grande envie de lire, ou de relire des livres mis sur le devant de la scène, ce soir-là.

Alors si vous avez envie d'échanger sur vos lectures ou d'écouter ceux qui ont envie d'en parler... n'hésitez pas, ne ratez pas le prochain rendez-vous en janvier, certainement.



Les nouveautés  
et  
coups de coeur  
de la  
bibliothèque

### "ILLETRE" de Cécile LADJALI

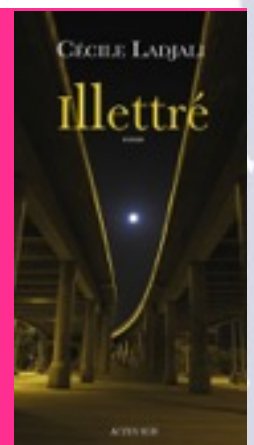
Un jeune homme vivant seul et qui, par ennui, par rêverie, ou peut être par la négligence d'une grand-mère aimante mais méfiante à l'égard du progrès, a perdu l'usage de la lecture et de l'écriture.

Une histoire d'amour impossible. Le paradoxe d'un illettré travaillant dans une imprimerie.

C'est en quelques mots ce que raconte ce livre d'une grande poésie dans lequel se croisent des personnages attachants, sensibles, doués d'une grande humanité et où l'on prend conscience, s'il en est besoin, de l'isolement dans lequel peut plonger l'illettrisme.

On est touché par le lyrisme des situations, des paysages urbains, des lumières et par la sensibilité de ces êtres de chair et de sang qui se débattent dans un monde pas toujours bienveillant.

Un livre écrit par une jeune professeure de littérature au style ciselé, précis, incisif et très vivant.



### "Au revoir blaireau" de Susan VARLEY

Gallimard jeunesse (à partir de 4 ou 5 ans)

Blaireau est très vieux, il sait qu'il va mourir... mais il n'a pas peur. Après avoir appris sa mort, les animaux se réunissent pour parler de lui. Ils se souviennent de tout ce qu'il leur a appris.

Comme dans le livre de Blaireau, les enfants pourront avec l'aide des adultes, se rappeler de la personne qui les a quittés, et prendre plaisir à faire ce qu'elle leur avait appris : un jeu, un bricolage, une recette... Un livre qui fait du bien, et aide à retrouver le sourire au milieu de la tristesse. Livre tendre et émouvant sur la disparition.



### Oui, mais il nous revient d'y veiller

Notre environnement géographique : entre colline et rivière. La Pène, au nord, Bénovie au sud, et entre les deux, notre joli petit village au clocher si caractéristique, dans un nid de verdure...

Tableau champêtre idyllique ? Oui, mais ...

Les écoliers, citoyens en herbe, ont dû contourner dernièrement les crottes de chiens, sur le stade, lors de la journée « Environnement », pour ramasser les déchets qui n'avaient pas atterri dans les poubelles prévues à cet effet.

Les marcheurs de la Bénovie ont dans leur sac à dos des sachets vides pour collecter, tout ce qui est éjecté par les vitres des véhicules, au lieu d'atterrir et d'être trié, dans les poubelles personnelles des habitations. L'habitacle d'un véhicule personnel serait-il plus important qu'un environnement collectif ?

Les services techniques ont eux aussi procédé au ramassage des déchets sur les chemins de la commune, début octobre. C'est un bien triste constat : le plateau du camion a été entièrement rempli par de nombreux déchets en tout genre.

Alors, Galargues ? Un village où il fait bon vivre ?

- Oui, et si chacun fait sa part, juste sa part, nous y serons encore mieux.



Collecte des marcheurs de la Bénovie et des services techniques



### En mairie, nous collectons vos cartouches d'encre

Le savez-vous, une cartouche d'encre dans la nature pollue encore 450 ans plus tard.

Si elle est correctement triée, elle peut être recyclée ou valorisée.

Déposez vos cartouches en mairie, dans le box fourni par Proxl (au 1er étage). Cette entreprise lunelloise leur donnera une seconde vie.

### EN BREF...

La Loi NOTRÉ a légiféré le transfert obligatoire de compétences « eau potable » et « assainissement » aux Communautés de Communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (compétences optionnelles dès 2018).

Première conséquence, une commune, historiquement porteuse de cette compétence, ne pourra plus être en charge de la gestion de ces services. : La loi NOTRÉ signe ainsi la fin de la gestion communale. C'est donc, à terme, la CCPL qui légifèrera sur ces sujets et aujourd'hui elle se prépare à cette échéance.

1. **S'agissant de l'eau potable**, notre commune est adhérente du syndicat Mixte Garrigues-Campagne (24 communes) qui a comme fermier la Sté VEOLIA-RUAS dont le contrat de 12 ans se termine le 31 décembre 2021.

Vu que seuls auront droit de subsister les syndicats avec un périmètre à une échelle supra-locale (Syndicats qui comprennent des communes appartenant à trois EPCI, au moins) alors la conséquence est que la CCPL se substituerait à ses communes membres au sein du conseil syndical dans lequel nous serions alors représentés uniquement au travers la CCPL.

Le transfert de compétence, s'il se confirme sous cette forme, devrait conduire à un minimum de changement de ce côté-là.

2. **S'agissant de l'assainissement**, Galargues fonctionne en Régie Communale. Elle gère donc, elle-même, un budget spécifique et annexe au budget principal, et qui doit s'auto-suffire.

Pour son fonctionnement, chaque citoyen de la commune paie une redevance dédiée à cet effet :

- Les usagers raccordés à l'assainissement collectif la payent au travers leur facture d'eau potable et donc proportionnellement au volume d'eau consommé.
- Les usagers non raccordés la payent au travers du SPANC, de manière forfaitaire (à laquelle s'ajoutent des frais de visites périodiques qui ont lieu une fois tous les 4 ans pour les installations conformes et tous les 2 ans pour les installations non conformes)

Ces recettes permettent l'entretien des installations comme le curage de l'été dernier, les dépannages et/ou réhabilitations du réseau, les frais de branchement, la maintenance des équipements, les frais d'analyse, etc...

Sur cette compétence, beaucoup de disparités apparaissent au sein de la CCPL, tant au niveau des redevances (Galargues est la moins taxée) qu'au niveau des modes de gestion des équipements publics.

L'heure n'est pas encore au bilan, car le diagnostic en est à ses débuts, mais des changements probables sont à prévoir dans les années futures.